



Chers convives,

Nous sommes très heureux de vous accueillir à l'Auberge du Jeu de Paume Chantilly, Relais & Châteaux.

Afin de profiter de votre séjour en toute sérénité, nous nous sommes engagés à vous accueillir dans les conditions d'hygiène les plus optimales. Nous avons adapté l'organisation de notre maison pour faciliter les gestes barrières pour vous et nos équipes.

Votre sécurité et bien-être est au cœur de nos préoccupations.

Nos engagements :

Notre équipe est formée et applique rigoureusement les procédures renforcées.

Nous avons équipé notre équipe de masques de protection ou de visières en permanence pour le confort de tous.

Nous avons prévu un marquage de distanciation au sol afin d'assurer une distance sociale d'au moins 1 mètre.

Nous avons également mis en place des affichages distincts dans chacun des espaces afin d'attirer l'attention sur les directives sanitaires en vigueur.

Nous avons intensifié le protocole de nettoyage et désinfectons régulièrement nos espaces communs, en accordant une attention particulière aux zones de contact telles que les rampes d'escaliers et les poignées de portes.

Le restaurant Le Jardin d'Hiver pourra vous accueillir selon les modalités habituelles avec le respect des règles de distanciation (1 mètre entre chaque table et des tables de 10 personnes maximum) et d'hygiène, rien ne perturbera votre venue.

Dans les espaces de restauration, il vous sera possible d'ôter vos masques de protection dès que nous vous aurons placés à votre table.

Vous aurez la possibilité de garer vous-même votre véhicule et porter vos bagages jusqu'à votre chambre. Néanmoins un service voiturier – bagagiste sera disponible sur demande uniquement au préalable.

Temporairement, le service de couverture ne sera pas disponible.



Afin de limiter des interventions dans votre chambre lors de votre séjour, le service de recouche sera uniquement fait sur demande auprès de la réception.

Les installations de notre Spa Valmont sont accessibles de 8h à 20h sur réservation uniquement. L'accès à la piscine est limité à 1h par personne.

Nous vous informons que le port de votre masque de protection est obligatoire lors de tous vos déplacements au sein de notre maison.

L'accueil, le respect, et le sourire resteront notre priorité.

Nous vous remercions pour votre participation et votre implication dans le respect de ces mesures et règles d'hygiène.

Nous sommes ravis de vous retrouver bientôt parmi nous.